

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (PPRN) RELATIF AUX PHÉNOMÈNES D'INONDATION ET DE MOUVEMENTS DE TERRAIN COMMUNE DE SAINT-ANDRE

Par arrêté préfectoral, le préfet de La Réunion a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de PPRN susvisé. Ce PPRN a pour objet de réglementer l'utilisation des sols en fonction des aléas et des risques identifiés. Cette réglementation va de la possibilité de construire sous certaines conditions à l'interdiction de construire. Il peut aussi définir les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde qui incombent aux particuliers ou aux collectivités. Le PPRN comprend un rapport de présentation, des cartographies (cartes des aléas, des enjeux et du zonage réglementaire), un règlement et des annexes. La personne responsable du PPRN est le préfet de La Réunion, avec l'appui de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Réunion (DEAL). Des informations concernant le projet de PPRN peuvent être demandées auprès de la DEAL Réunion à l'adresse suivante :

DEAL/Service Prévention des Risques Naturels et Routiers/Unité Réglementation des Risques naturels et observatoire du Littoral,
2 rue Juliette Dodu – CS 41009 - 97443 Saint-Denis cedex 9
ou par téléphone au 0262 40 28 51
ou par courriel à jimmy.hoareau@developpement-durable.gouv.fr

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur : **Mme. Marie-Claude MAYANDY**, retraitée.

L'enquête publique aura lieu pendant trente-deux (32) jours consécutifs, **du 5 juin 2025 au 7 juillet 2025 inclus**, sur la commune de Saint-André. Aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et formuler ses observations et propositions sur les registres d'enquête ouverts à cet effet au siège de l'enquête fixé à **l'Hôtel de Ville de Saint-André, siège de l'enquête publique, au Pôle du Service Urbanisme, à la mairie annexe de Champ-Borne, au Pôle Service La Cressonnière, à France Service Rivière du Mât Les Bas et au Centre Social Bras des Chevrettes**. Les observations pourront également être adressées, par courrier, au commissaire enquêteur à la **mairie de Saint-André à l'adresse suivante :**

Madame le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative au PPRN de Saint-André
Mairie de Saint-André (Hôtel de ville) – Place du 2 décembre BP 505 - 97440 Saint-André.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible pendant la durée de l'enquête sur :

- le site internet de la DEAL Réunion à l'adresse suivante www.reunion.developpement-durable.gouv.fr;
- le site internet du registre dématérialisé d'enquête : <https://www.registre-dematerialise.fr/6287>

Un lien vers la page du site internet de la DEAL Réunion hébergeant le dossier d'enquête publique et vers le site internet du registre dématérialisé d'enquête sera disponible sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.reunion.gouv.fr.

Le public pourra également formuler ses éventuelles observations et propositions :

- par courriel électronique à l'adresse suivante: enquete-publique-6287@registre-dematerialise.fr

Une réunion d'information sur le projet du PPRN se tiendra le **jeudi 5 juin 2025 à 16h30 à l'Hôtel de Ville de Saint-André (en Salle des Conseils) et le mercredi 11 juin 2025 à 16h30 au Centre Social de Bras des Chevrettes**.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux, dates et horaires suivants :

HÔTEL DE VILLE (SALLE DU CONSEIL) PLACE DU 2 DÉCEMBRE 97440 SAINT-ANDRÉ	
JEUDI 5 JUIN 2025	8H00-12H00 (OUVERTURE)
VENDREDI 13 JUIN 2025	13H-16H
MERCREDI 25 JUIN 2025	13H-16H
MARDI 1 JUILLET 2025	08H-12H
LUNDI 7 JUILLET 2025	13H-16H (CLÔTURE)

MAIRIE ANNEXE DE CHAMP-BORNE ROUTE DE CHAMP-BORNE	
JEUDI 12 JUIN 2025	08H-12H
MARDI 24 JUIN 2025	13H-16H

CENTRE SOCIAL BRAS DES CHEVRETTES 419 CHEMIN BRAS DES CHEVRETTES	
VENDREDI 6 JUIN 2025	08H-12H
MERCREDI 11 JUIN 2025	13H-16H
LUNDI 16 JUIN 2025	13H-16H
MARDI 24 JUIN 2025	08H-12H

Pôle Service Urbanisme 480 rue de la Gare bâtiment H Domaine de la Vanille – Local 8	
JEUDI 5 JUIN 2025	13H-16H
VENDREDI 13 JUIN 2025	08h-12h
MERCREDI 25 JUIN 2025	08h-12h
MARDI 1 JUILLET 2025	13h-16h
LUNDI 7 JUILLET 2025	08h-12h

France Service Rivière du Mât Les Bas 2485 CHEMIN GRAND CANAL	
MERCREDI 11 JUIN 2025	08H-12H
JEUDI 19 JUIN 2025	13H-16H

Pôle de service La Cressonnière RUE GABRIEL VAYABOURY	
MARDI 10 JUIN 2025	08H-12H
JEUDI 19 JUIN 2025	08H-12H
VENDREDI 27 JUIN 2025	13H-16H

Le commissaire enquêteur formulera son rapport et ses conclusions dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, sauf demande motivée de prolongation. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront disponibles un an à compter de la clôture de l'enquête à la mairie de Saint-André, à la préfecture de Saint-Denis et sur le site internet de la préfecture (www.reunion.gouv.fr).

Au terme de l'enquête publique, le Plan de Prévention des Risques Naturel relatif aux aléas inondation et mouvements de terrain sur la commune de Saint-André, éventuellement modifié, est approuvé par arrêté du préfet de La Réunion.